



**Genève, le 24 novembre 2020**

## **PROJET DE DÉCLARATION DU SÉNÉGAL**

**A la 111<sup>ème</sup> Session du Conseil de l'OIM (24 au 27 novembre 2020, à Genève)**

**Monsieur le Président,**

Le Sénégal s'associe à la déclaration prononcée par le Niger au nom du groupe africain et vous adresse ses chaleureuses félicitations pour votre élection à la direction de la 111<sup>ème</sup> session du Conseil et vous souhaite plein succès dans cette mission.

Ma délégation remercie le Directeur Général de l'OIM pour la présentation de son rapport et se réjouit, aussi, de la finalisation de la résolution 1383 grâce à la participation constructive de tous les Etats membres et sous la bonne conduite de son Excellence Monsieur Morten Jespersen qui n'a ménagé aucun effort pour trouver une issue consensuelle à nos travaux.

**Monsieur le Président,**

Le phénomène migratoire et ses enjeux restent une source de préoccupation majeure pour la communauté internationale, notamment, pour les pays de départ, de transit ou de destination. Il trouve ses causes profondes dans les conflits internes ou inter-étatiques, les effets du changement climatique et autres difficultés socio-économiques qui touchent directement ou indirectement les populations.

Cette situation exacerbe les défis liés, en particulier, à l'accueil, à la prise en charge et au respect des droits humains des migrants, tels que stipulé parmi les 17 objectifs de développement durable (ODD) et le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Aujourd'hui, avec la pandémie de la covid19, le monde fait face à une démultiplication des difficultés sociales, économiques et même structurelles. Cette crise sanitaire et économique affecte de manière disproportionnée les pays en développement ainsi que les personnes et communautés qui se trouvent, déjà, dans des situations de vulnérabilité et d'accès difficile aux services sociaux de base.

Lors de la 20<sup>ème</sup> édition du dialogue international sur la migration, qui s'est tenu les 15 et 16 octobre 2020 à Genève, les panélistes et participants ont fait l'état des lieux de la migration en mettant un accent particulier sur la mobilité humaine, gage d'un redressement économique et social pour les pays face à la pandémie.

Le Sénégal espère qu'avec la mise en œuvre de la stratégie continentale de l'OIM pour l'Afrique 2020-2024, combinée aux différents projets de l'Union Africaine, nos Etats pourront mieux s'organiser pour une gestion concertée et réussie des enjeux que pose le phénomène migratoire.

## **Monsieur le Président,**

L'émigration irrégulière prend, également, de l'ampleur même s'il est pratiquement impossible de fournir des chiffres exacts. Les données sur le phénomène sont à la fois parcellaires et irrégulières. Cette forme de migration constitue une préoccupation majeure, d'abord à cause des drames qu'elle occasionne mais aussi et également sous l'angle de la problématique de l'insertion des jeunes dans le marché du travail.

Compte tenu de toutes ces raisons et pour une meilleure prise en charge, le Sénégal a finalisé l'élaboration du profil migratoire inclut dans le Projet « Appui à la libre circulation des personnes et à la migration en Afrique de l'ouest », cofinancé par l'Union européenne et la CEDEAO et mis en œuvre par l'Etat du Sénégal, en rapport avec l'OIM, l'OIT et l'ICMPD. Il s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) et l'Organisation internationale pour les migrations.

Ce profil migratoire est un outil privilégié pour la collecte et l'analyse des données migratoires au Sénégal et constitue un outil permettant de soutenir la Politique Nationale de Migration du Sénégal et d'établir un cadre de référence rigoureux sur les données migratoires et les priorités en la matière.

La maîtrise des flux migratoires dépend d'une information fiable et exhaustive, mais aussi de la collaboration des partenaires et bailleurs aux politiques et stratégies de migration mises en place par les Etats à travers des programmes et projets suscitant l'intéressement et l'attraction des jeunes de manière durable et fructueux.

Le gouvernement du Sénégal a déjà entamé le processus d'intégration de la variable migration dans ses stratégies de développement. Au niveau des départements ministériels concernés, plusieurs initiatives sont développées pour la prise en compte des questions de migration, notamment, à travers des lettres de politique sectorielle ou de stratégies sectorielles de gestion de la migration.

Au niveau plus global, le Plan Sénégal Emergent fait directement référence aux Sénégalais de l'extérieur en termes d'orientation stratégique, avec comme objectif de mieux favoriser la contribution des émigrés sénégalais au développement du pays.

Le Sénégal estime que seul une synergie d'actions de l'ensemble des pays de départ, de transit et de destination peut permettre de faire face à ce phénomène de la migration. Pour la mise en œuvre de tous ces projets et programmes, le Sénégal exprime son entière disponibilité à travailler avec l'OIM et toutes les autres Organisations impliquées dans cette noble cause.

Pour terminer, le Sénégal souhaite la bienvenue à la Russie comme Etat membre de l'OIM et à la Malaisie en qualité d'observateur.

**Je vous remercie.**